

Rapport final réalisé dans le cadre du programme Prime-Vert,
Volet 11 – Appui à la Stratégie phytosanitaire – Projet Formation

**TITRE DU PROJET : Journée de démonstration au champ :
impact du Code de gestion des pesticides et réduction de la
dérive en pulvérisation viticole**

NUMÉRO DU PROJET : AVDQ-2-FOR-08-015

Réalisé par :
Monsieur Fabien Gagné,
Association des vignerons du Québec inc.

DATE : 2008-09-07

Les résultats, opinions et recommandations exprimés dans ce rapport émanent de l'auteur ou des auteurs et n'engagent aucunement le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Journée de démonstration au champ : impact du Code de gestion des pesticides et réduction de la dérive en pulvérisation viticole

**Fabien Gagné, Association des vignerons du Québec inc. (AVQ)
Dr Bernard Panneton, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
Paul Demers, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
(MDDEP)**

Durée : 08/2008 – 08/2008

FAITS SAILLANTS (Résumé du projet)

Les pulvérisateurs couramment utilisés dans le secteur viticole sont de type pneumatique ou à jets portés. Les participants ont appris que ces appareils sont caractérisés par un haut potentiel de dérive, ce qui pourrait entraîner des préjudices à la santé humaine et à l'environnement.

Cette journée de démonstration au champ a présenté de façon concrète des techniques et technologies présentement disponibles permettant de réduire considérablement la dérive. Elle s'est déroulée aux Vignobles Saint-Rémi.

La journée a débuté par une présentation du Dr Panneton où il a expliqué les phénomènes responsables de la dérive en pulvérisation viticole.

M. Paul Demers du MDDEP a informé les participants sur le Code de gestion des pesticides, et particulièrement de l'article 52 traitant de distance de retrait entre la pulvérisation et les immeubles protégés (ex. : lieux d'habitation).

M. Fabien Gagné a présenté le projet intitulé « Portrait de la problématique reliée à l'application de l'article 52 du Code de gestion des pesticides pour la viticulture au Québec ». Ce vaste programme d'enquête est lancé quelques jours après la journée de démonstration au champ. Il consiste à visiter la plupart des exploitations viticoles au Québec afin de dresser un portrait de la situation, d'effectuer un diagnostic précis des conditions d'application de l'article 52 sur chacune des exploitations, ainsi que des moyens à prendre pour s'y conformer.

Le Dr Bernard Panneton et M. Fabien Gagné ont présenté des techniques et technologies permettant de diminuer considérablement la dérive en pulvérisation viticole, dont une technique novatrice : la réduction du dosage en fonction du volume foliaire de la vigne (VFV).

Finalement, certaines techniques et technologies de pulvérisation furent concrètement démontrées au champ : pulvérisateur tunnel, buses antidérive, réduction de la ventilation, modifications apportées aux sorties d'air.

Cette journée de démonstration fut un grand succès, 95 personnes y ont participé dont :

- Les exploitants de fermes viticoles (32 vignobles)
- Les divers agronomes, conseillers et spécialistes du secteur (12)
- Les conseillers du MAPAQ et du MDDEP de différentes régions du Québec

POINT DE CONTACT POUR INFORMATION

Nom du responsable du projet : Fabien Gagné, Vignobles Saint-Rémi

Téléphone : 514-240-1482

Télécopieur : 450-454-3875

Courriel : fabien.gagne@gmail.com

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES FINANCIERS

L'équipe tient aussi à remercier le volet 11 – Appui à la Stratégie phytosanitaire, projet de formation, du programme Prime-Vert, pour leur soutien financier, sans lequel le projet n'aurait pu se concrétiser.